

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) N°2026-01**

Distributeur de béton – Libre-service

En vigueur depuis le : 26/03/26

Enseigne : **STATION BETON ANNECY**

**1 .PRINCIPES GENERAUX**

Ces CGV encadrent les relations commerciales entre le vendeur et le client pour tout achat de produits via le distributeur de béton en libre-service.

Elles ne concernent ni les prestations de pose, ni les ventes à distance.

Les coordonnées du vendeur sont disponibles sur site et sur le document commercial remis au client. Ces CGV s'appliquent uniquement aux clients particuliers.

Toute dérogation doit être acceptée par écrit par le vendeur avant la vente.

**2. PRODUITS**

Les produits disponibles sont les suivants :

Désignation	Usage
Grave ciment 0/10 150 kg ciment	Grave de stabilisation pour pose, remblais techniques
Béton propreté 0/10 200 kg ciment	Béton de préparation support béton
Béton bordure 0/10 250 kg ciment	Béton pour pose bordure, longrines jardin
Béton 0/10 dallage 300 kg ciment	Béton fondation,dallage,peu armé
Béton mur 350 kg ciment	Béton mur ,poteaux,poteaux
Mortier de pose 0/4 250 kg ciment	Mortier pour chape,petits travaux
Mortier chape 300 kg ciment	Mortier pour pose carrelage
Sable 0/4	Sable de carrière lavé
Gravier 4/10	Gravier de carrière lavé
Prémélange 0/10	Prémélange pour béton 0/10

**3. MODALITES DE COMMANDE**

Les produits sont disponibles en libre-service via les bornes situées sur site.

Le client choisit le produit et le volume souhaité directement à la borne.

Le paiement se fait au comptant par carte bancaire (contact ou sans contact) via un terminal sécurisé.

**4. PRIX ET PAIEMENT**

Les prix sont affichés en euros (€) TTC sur les bornes.

Le paiement est complet et immédiat via le terminal de la borne.

Aucun paiement à crédit ou différé n'est accepté.

**5. RETRAIT DES PRODUITS**

Les produits sont disponibles uniquement sur site.

Les clients doivent venir avec leur propre véhicule adapté (camion, remorque, etc.).

L'entreprise STATION BETON ANNECY ne fournit ni véhicule ni assistance pour le chargement.

Le client est responsable de la quantité et de la capacité de son véhicule pour recevoir le produit.

Le distributeur est automatique et le produit coule directement dans le contenant fourni par le client.

## **6. RETRACTATION ET GARANTIES**

Conformément à la législation française, le droit de rétractation ne s'applique pas car l'achat est effectué sur place, à la borne, et les produits sont immédiatement remis au client.

Garantie légale : Les produits sont garantis contre tout défaut de conformité ou vice caché conformément au Code civil.

La garantie s'applique uniquement si le défaut est constaté au moment du retrait sur site.

Les produits doivent être utilisés conformément à leur usage prévu.

## **7. RESPONSABILITE**

L'entreprise STATION BETON ANNECY ne pourra être tenue responsable : des dommages liés à une mauvaise utilisation des produits (ex. béton séchant avant utilisation, absence d'additifs retardateurs, dosage incorrect),

des retards ou indisponibilités liés à des causes de force majeure (intempéries, panne de borne, problème fournisseur, rupture de stock).

Le client est seul responsable de la manipulation et de l'utilisation des produits après retrait.

## **8. DONNEES PERSONNELLES**

Les informations collectées lors du paiement (nom, date de transaction, montant) sont traitées de manière sécurisée par le terminal de paiement PCI-DSS conforme.

Aucune donnée personnelle n'est stockée ou utilisée par l'entreprise STATION BETON ANNECY à des fins commerciales.

## **9. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les marques et logos présents sur les bornes ou les emballages restent la propriété exclusive de l'entreprise STATION BETON.

## **10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable. À défaut d'accord, le Client particulier peut saisir un médiateur de la consommation. Les litiges non résolus seront soumis au Tribunal de commerce de Chambéry